



Communiqué final

ATELIER sur les Orientations Stratégiques du REPALEAC

*Du lundi 17 au Jeudi 19 Février 2013
A Douala, au Cameroun*



Exécuté par



Du 17 au 19 février 2014, il s'est tenu, dans la salle de conférence de l'hôtel la Falaise, à Douala – Cameroun, l'atelier sur les orientations stratégiques du **REPALEAC** (Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion durable des Ecosystèmes forestiers d'Afrique Centrale). Cet atelier a été organisé par le REPALEAC en collaboration avec la Conférence sur les Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (**CEFDHAC**) et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (**COMIFAC**), avec l'appui technique et financier de la Coopération Allemande (**GIZ**) et de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (**UICN**).

L'atelier a regroupé une trentaine de participants parmi lesquels, les membres du bureau de coordination du REPALEAC ; les coordonnateurs nationaux et points focaux REPALEAC accompagnés d'un membre du réseau national de huit pays à savoir : le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RCA, la RDC, la Rwanda et le Tchad ; le Président de la CEFDHAC ; l'ambassadeur des Populations Autochtones au FIPAC ; la GIZ ; l'UICN ; le BIT ainsi que d'autres participants (chercheur, consultant).

L'objectif global de l'atelier était de définir des orientations stratégiques susceptibles d'améliorer la vision et la mission du REPALEAC.

Plus spécifiquement, il s'est agi de :

- informer les participants sur la vision, la mission et les objectifs de la CEFDHAC : les liens entre la CEFDHAC et le REPALEAC ;
- peaufiner la vision et la mission du REPALEAC ;
- identifier les thématiques prioritaires pour la population autochtone et locale au niveau de la sous-région ;
- finaliser la feuille de route et le plan d'action du REPALEAC ;
- positionner le REPALEAC sur le FIPAC.

Avant le démarrage des travaux de l'atelier, une prière a été faite par l'honorable Libérate NICAYENZI du Burundi puis une minute de silence a été observée en mémoire du feu frère Amadou de la RCA. Par la suite, la cérémonie d'ouverture a été abordée. Elle était ponctuée par trois allocutions :

- **Le mot de bienvenue du représentant de l'UICN (Agence de Facilitation), Mme JEPANG Camille** : Dans son mot de circonstance, elle a exprimé son plaisir de prendre la parole au nom de l'UICN pour adresser ses remerciements au Coordonnateur du REPALEAC ainsi qu'à ses collègues pour l'organisation des présentes assises. Elle a souhaité la bienvenue au Cameroun à tous/tes les participants/tes en leur demandant de se sentir chez eux. Par la suite, elle a situé l'atelier dans son contexte et précisé que l'UICN, tout comme la GIZ (qu'elle remercie pour l'appui financier et technique) est soucieux de la redynamisation du REPALEAC. Elle a précisé le but de l'atelier, dit être rassuré de la qualité des participants/tes et espère que les trois (03) jours des travaux permettront d'atteindre les résultats escomptés. Elle a terminé son propos en disant que l'UICN et les autres prestataires accorderont une attention particulière aux recommandations qui seront formulées à l'issue de cet atelier.
- **L'allocution du représentant de la GIZ, Monsieur Philippe BAMIGBADE (Conseiller Technique au Projet d'Appui à la COMIFAC)** : Pour commencer, il a dit être au Cameroun depuis quatre (04) semaines et remplace Monsieur THORSTEN Huber à la GIZ, Projet d'appui à la COMIFAC. Il a continué en disant que la GIZ a toujours été au

côté de la Société Civile et pense que la gestion durable des écosystèmes forestiers ne peut se faire sans elle (Société Civile). Il note qu'il y a des challenges et c'est la raison pour laquelle il se réjouit des présentes assises qui visent la redynamisation du REPALEAC. Il a fini son allocution en souhaitant un bon succès aux travaux qui se dérouleront pendant ces trois jours.

- **Le discours d'ouverture du Coordonnateur du REPALEAC, Monsieur MESSE Venant** : Il a tout d'abord souhaité la bienvenue à tous/tes les participants/tes. Il a poursuivi son propos en rappelant l'importance de l'atelier qui, a-t-il dit, est une rencontre de l'espoir, de la résurrection du REPALEAC à travers laquelle les participants/tes pourront redéfinir les orientations stratégiques du REPALEAC en se servant de son passé tout en se projetant dans le futur. Il a ensuite donné l'objectif général de l'atelier en précisant que les défis sont innombrables, les ouvriers peu nombreux mais que les participants/tes ont les atouts pour atteindre cet objectif. Pour terminer, il a transmis les salutations des Populations Autochtones aux Participants/tes, tout en leur souhaitant un bon travail et un bon séjour au Cameroun, pays des Lions Indomptables, et a déclaré par la suite ouvert les travaux de l'atelier.

La cérémonie d'ouverture a été suivie par la présentation des participants ainsi que le recueil de leurs attentes et craintes.

Après cela, les objectifs et l'agenda de l'atelier ont été présentés et adoptés par les participants/tes. Les travaux se sont poursuivis en plénière sous la modération de Monsieur **AMOUGOU ATANGANA Adrien Didier** : Ceux-ci ont porté sur les points suivants :

- Exposé sur le but et les objectifs du REPALEAC fait par M. MESSE Venant.
- Présentation de la vision et de la mission existantes du REPALEAC.
- Travaux de groupes sur la reformulation de la vision et la mission du REPALEAC.
- Travaux de groupes sur l'identification des thématiques prioritaires du REPALEAC et l'amélioration de son plan d'action.
- Positionnement du REPALEAC sur le FIPAC.

L'exposé sur le but et les objectifs n'a fait l'objet d'aucun commentaire.

Quant à la présentation de la vision et la mission du REPALEAC, après des échanges intenses et pertinents, les participants/tes ont convenu de la nécessité de reformuler ce qui a toujours existé, afin de les cadrer avec le contexte du REPALEAC.

Des travaux de groupes sur la reformulation de la vision et la mission du REPALEAC, on a pu obtenir les résultats suivants :

- **Mission du REPALEAC** : Influencer les politiques nationales et régionales en assurant la participation effective des Populations Autochtones / Locales, la reconnaissance et le respect de leurs droits dans la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale.
- **Vision du REPALEAC** : Le REPALEAC est une organisation dont la renommée et la qualité des services offerts aux Populations Autochtones / Locales sont reconnus sur le plan local, national, sous-régional et international.

Les membres ont reconnu à l'unanimité que l'esquisse de plan d'action existante avait besoin d'être orientée et complétée. C'est ainsi qu'en travaux de groupes et en plénière ce document a été enrichi et amendé. L'ossature du plan d'action est organisé autour de cinq (05) thématiques prioritaires ou axes arrêtés par le REPALEAC à savoir : *Tenure foncière ; REDD+ / Changements Climatiques ; APA et biodiversité ; Communication ; Arrimage du REPALEAC à international*. Au terme des travaux le plan d'action

En ce qui concerne la participation des membres du REPALEAC au FIPAC, après réflexion les délégués du REPALEAC ont suggéré que les fonds PACEBCO / CEFDHAC destinés pour la participation des PA au FIPAC 3 soient utilisés pour la participation de la délégation Rwandaise.

A l'issue des échanges et débats fructueux, les participants ont relevé les défis ci-dessous qui constituent les obstacles pour une meilleure opérationnalisation du REPALEAC :

- ❖ L'inertie dans le travail des animateurs des organes du REPALEAC, mise en place à Brazzaville en janvier 2013, à l'occasion de son assemblée générale électorale.
- ❖ La non mise en œuvre des activités urgentes de la feuille de route du REPALEAC.
- ❖ Le non redynamisation du système de communication au sein du REPALEAC caractérisé par un déficit d'information entre la coordination régionale et les réseaux nationaux.
- ❖ L'inexistence juridique du REPALEAC, suite à non légalisation de ses textes.
- ❖ L'absence d'un local fixe du Secrétariat général du REPALEAC et des moyens de travail tel que : la connexion internet wifi; les matériels bureautique, ...
- ❖ Le non médiatisation des activités du REPALEAC.

Au regard de ce qui précède, les recommandations suivantes ont été formulées :

AU REPALEAC:

- ✓ Que chaque animateur du comité dirigeant assume ses responsabilités dans la mise en œuvre des activités du plan d'action et de la feuille de route du REPALEAC.
- ✓ Redynamisation du système de partage d'informations, par l'établissement d'un mailing List (adresse mail des membres du REPALEAC), des coordonnateurs et points focaux nationaux et les membres du bureau de coordination du REPALEAC.
- ✓ La capitalisation des acquis du travail passé du REPALEAC.
- ✓ L'identification et la mobilisation par la coordination du REPALEAC des partenaires techniques et financiers à soutenir le plan d'action du REPALEAC et la préparation des dossiers de projets par le Secrétariat général du REPALEAC avec l'appui technique de l'agence de facilitation.
- ✓ Doter le Secrétariat général du REPALEAC des moyens techniques et financiers pour améliorer son système de travail (connexion internet Wifi, site web, alimenté avec l'assistance technique des anciens stagiaires autochtones du Docip).
- ✓ L'envoi des informations régulières sur les activités du réseau des coordonnateurs nationaux vers la coordination régionale du REPALEAC et vice-versa.
- ✓ Elaborer les notes de position du REPALEAC sur les différents processus en cours (REDD+, CC, EV, FLEGT) dans l'optique d'assurer la prise en compte des droits/intérêts des PA.
- ✓ Accélérer la mise en place des coordinations nationales du REPALEAC dans les pays où elles n'existent pas.

AUX PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :

- ✓ Appuyer le REPALEAC sur le plan institutionnel et fonctionnel (légalisation des textes du REPALEAC par l'UICN).
- ✓ Accompagner le REPALEAC pour la mise en œuvre de sa feuille de route.

L'atelier s'est achevé par les mots de clôture du Coordonnateur du REPALEAC (M. MESSE Venant) et du Président du CPR de la CEFDHAC (Hon. ESSOLA ETOA Louis Roger).

Fait à Douala, le 19 février 2014

Les participants

